



Le Jeudi 09 avril 2026 à 20h00
Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence
de Monsieur Denis LHOTELAIN, Maire

Date de la convocation : 31 mars 2026

Était présent l'ensemble du conseil municipal à l'exception de :
Madame Annie PINON excusée et représentée par Monsieur Denis LHOTELAIN,
Madame Nathalie CHAMEROY excusée et représentée par Madame Fabienne BARITUSSIO,
Monsieur Nicolas OPYRCHAL excusé et représenté par Monsieur Éric PIERROT,
Madame Karen GALICHET excusée et représentée par Madame Elodie OPYRCHAL,
Monsieur Benoit DELORME absent et excusé.

Madame Fabienne BARITUSSIO a été nommée secrétaire.

Point du Maire sur ce qui a été fait depuis la réunion du 09 février 2026 et ce qui devrait être prévu par la suite :

- 10 février : Au matin, réunion de la SPL AGENCIA à Reims.
 - o Au soir, à la salle de Caurel, réunion des écoles, Marie-France LHOTELAIN et moi.
- 12 février : Rendez-vous de chantier au 5 rue Gayat avec l'architecte Monsieur HUTTOIS, Monsieur DAVENNE AGENCIA, les entreprises, Fabienne BARITUSSIO et moi.
- 14 février : Rencontre à mon bureau avec Madame Caroline DAUPHIN et Monsieur Hervé MANGEART, têtes de liste à la Mairie de Lavannes.
- 16 février : Réunion de chantier à la Mairie pour l'assainissement, avec l'entreprise EHTP, Madame GOUVION Mélanie, de la direction assainissement, Monsieur LEBEUF, du bureau d'études TPF, Fabrice CHRISTOPHE et moi.
- 19 février : Rendez-vous de chantier au 5 rue Gayat, avec l'architecte VHS HUTTOIS, les entreprises et moi.
- 20 février : Plantations de couvre sol sur les merlons du terrain de football par les employés Antoine et Alain.
- 21 février : Réunion à la salle des fêtes, par Monsieur Pascal COPPIN, Monsieur Hervé HANRY et d'autres personnes, sur les frelons asiatiques. De nombreux

- habitants sont venus s'informer sur la capture de ces insectes indésirables. C'était très intéressant.
- 23 février : rendez-vous de chantier à la Mairie pour l'assainissement ; l'entreprise EHTP, le bureau d'études TPFI, Fabrice CHRISTOPHE et moi.
 - 25 février : Les employés Antoine et Alain ont terminé les couvre sol au terrain de football.
 - 26 février : Rendez-vous de chantier au 5 rue Gayat, Monsieur DAVENNE AGENCIA, l'architecte VHS et les entreprises, Fabienne BARITUSSIO et moi. Les travaux de menuiseries, d'isolation et de cloisonnement sont bien avancés.
 - 2 mars : Intervention de l'entreprise CONDETTE pour l'élagage dans le village.
 - o Rendez-vous de chantier pour l'assainissement, l'entreprise EHTP, Madame GOUVION Mélanie, le bureau d'études, Fabienne BARITUSSIO et moi
 - 4 mars : Réunion à Gueux pour le tableau vert : étaient présents, Monsieur MOURRA, vice-président du Grand Reims, Madame FOURNIER et Monsieur MAILLOT. J'ai suivi avec intérêt les tracés des voiries.
 - 5 mars : Au 5 rue Gayat, rendez-vous de chantier avec AGENCIA, Monsieur HUTTOIS et les entreprises, Fabienne BARITUSSIO et moi.
 - o Fin des travaux d'élagage dans le village.
 - 9 mars : Réunion de chantier à la Mairie pour l'assainissement, Madame GOUVION Mélanie, TPFI, l'entreprise EHTP, Fabrice CHRISTOPHE, Fabienne BARITUSSIO et moi.
 - 10 mars : Un boulanger va installer un dépôt de pains et de viennoiseries sur la place de la Mairie : nous l'avons reçu, Fabrice CHRISTOPHE, Fabienne BARITUSSIO, Aurélie et moi.
 - 12 mars : Rendez-vous de chantier au 5 rue Gayat, Monsieur DAVENNE, Monsieur HUTTOIS, les entreprises, Fabienne BARITUSSIO et moi.
 - o Pour le lotissement des Coudriers : communications par téléphone et mail avec Monsieur WOJICK, Maître CROZAT, Monsieur MAILLOT et moi.
 - 14 mars : En début d'après-midi, réunion à Betheny pour la course cycliste de BETHENY SPORTS EVENEMENTS, le 17 mai.
 - o Au soir : Assemblée Générale de l'ACAC à la salle des fêtes.
 - 15 mars : Elections municipales.
La liste bien vivre à Caurel a été élue ...
 - 16 mars : Réunion de chantier à la Mairie pour l'assainissement, Monsieur LEBEUF TPFI, Madame GOUVION Mélanie, l'entreprise EHTP, Fabrice CHRISTOPHE, Fabienne BARITUSSIO et moi.
 - o En fin de matinée : à la Mairie et sur le terrain de la salle des fêtes : Monsieur DAVENNE AGENCIA, le bureau d'études IVOIRE, Madame GOUVION Mélanie, Fabienne BARITUSSIO et moi, ont projeté sur le terrain les branchements, pour l'assainissement collectif.
 - 17 mars : Rendez-vous de chantier : rue Bidet pour les travaux de remplacement du réseau d'eau potable : Monsieur GAILLARD, Madame Marion DEMAY de la direction de l'eau, l'entreprise SOLOTRA et moi-même.
 - 19 mars : Rendez-vous de chantier au 5 rue Gayat, monsieur DAVENNE AGENCIA, VHS, les entreprises DIANCOURT et SER, Fabienne BARITUSSIO et moi.

- 20 mars : Elections du Maire et des Adjoints.
 - o Monsieur Denis LHOTELAIN Maire, 14 POUR, 1 Blanc
 - o Madame Fabienne BARITUSSIO 1^{er} adjoint : 14 POUR, 1 blanc
 - o Monsieur Fabrice CHRISTOPHE 2^{ème} adjoint : 14 POUR, 1 blanc
 - o Madame Elodie OPYRCHAL 3^{ème} adjoint : 14 POUR, 1 blanc
- 21 mars : Monsieur Jean-Claude PETIT, nous a quitté, il a été Conseiller et Adjoint de 1971 à 2001 à la Commune et Chef des pompiers au grade d'Adjudant.
- 23 mars : Réunion pour l'assainissement, Madame GOUVION Mélanie, TPF, EHTP, Fabrice CHRISTOPHE, Fabienne BARITUSSIO et moi.
- 24 mars : Rendez-vous de chantier rue Bidet, Madame Marion DEMAY, l'entreprise SOLOTRA et moi-même.
- 26 mars : Rendez-vous de chantier au 5 rue Gayat, Monsieur DAVENNE, Monsieur HUTTOIS, les entreprises et moi.
 - o Ensuite au terrain de la future salle des fêtes, avec Monsieur DAVENNE AGENCIA, les services du Grand Reims et moi, nous avons défini l'endroit de la bâche pour l'incendie, et la clôture ; ces travaux seront pris en charge par le Grand Reims.
- 26.27.30.31 mars : tractations avec Madame WOJCIK, Maître CROZAT (plusieurs mails et communications) et Monsieur MAILLOT.
- 30 mars : Réunion des Elus à la Mairie.
- 31 mars : Rendez-vous de chantier rue Bidet, avec Monsieur GAILLARD, Madame Marion DEMAY de la direction de l'eau, l'entreprise SOLOTRA et moi-même.
 - o L'après-midi : Rendez-vous avec Madame MAHAUT du service urbanisme au Pôle Beine Bourgogne pour des problèmes sur des Permis de construire.
- 2 avril : Au matin, Rendez-vous de chantier au 5 rue Gayat, Monsieur DAVENNE AGENCIA, Monsieur HUTTOIS, les entreprises, Fabienne BARITUSSIO et moi.
 - o L'après-midi : réunion à la Mairie pour l'assainissement, Madame GOUVION Mélanie, Monsieur LEBEUF, TPF, EHTP, Fabrice CHRISTOPHE et moi.
 - o A la suite, réunion rue Bidet pour les réseaux électriques, l'éclairage public et la voirie. Nous étions une dizaine de personnes, parmi eux Monsieur BATALLA, Monsieur MAILLOT et SOLOTRA.
- 3 avril : signatures au Cabinet de Maître CAILTEAUX avec les nouveaux locataires Monsieur DA SILVA José et Madame DETEMMERMAN Véronique et moi-même.
- 7 avril : Réunion de la commission circulation à la Mairie pour la brocante.
- 9 avril : au matin, avant le Conseil Municipal de ce soir : Conseil Communautaire du Grand Reims à l'hôtel de Ville de Reims, pour l'élection d'un Président, des vice-présidents et des conseillers communautaires membres du bureau.

Nous allons maintenant passer à l'ordre du jour,

Développement des sujets

1- Le compte rendu du Conseil Municipal du lundi 09 février est approuvé.

Voté à l'unanimité.

2- Vote du compte financier unique 2025 (remplace le compte administratif et compte de gestion).

Vote à l'unanimité

- **Section d'investissement :**

Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	434 688.35 €	
Opérations de l'exercice	444 875.93 €	554 103.79 €
Totaux	879 564.28 €	554 103.79 €
<u>Résultat de clôture</u>	325 460.49 €	
Restes à réaliser dépenses	18 479.16 €	
Restes à réaliser recettes		
Résultat de Clôture	343 939.65 €	

- **Section de fonctionnement :**

Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		2 712 572.24 €
Part affectée à investissement	518 288.35 €	
Opérations de l'exercice	411 527.78 €	609 781.95 €
Totaux	929 816.13 €	3 322 354.19 €
<u>Résultat de clôture</u>		2 392 538.06 €

Affectation des résultats :

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, l'affectation de :

- **2 048 598.41 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté).**

3- Vote du Budget 2026.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité,

Le budget primitif de la commune, équilibré en dépenses et recettes comme suit est accepté :

✕ **Section de fonctionnement :** **2 624 525.44 €**
 ✕ **Section d'investissement :** **1 635 282.20 €**

4- Vote des taux 2026

Le conseil municipal, décide de maintenir les taux de l'année dernière comme suit :

- Taxe foncier bâti (TFPB): 31.81 %
- Taxe foncière non bâti (TFPNB) : 9.55 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THS) : 11.45 %

Produit attendu : 494 027 €.

5- Vote des commissions

Commissions communales :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29 et L. 2121-21 et L.2121-22,

Considérant la possibilité et l'utilité de former des commissions de travail chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal, de formuler des avis mais qui ne disposent d'aucun pouvoir décisionnel,

Le conseil municipal décide de **créer les commissions communales** suivantes :

Commission des Finances : Denis LHOTELAIN, Fabienne BARITUSSIO, Fabrice CHRISTOPHE, Éric PIERROT.

Commission Urbanisme : Denis LHOTELAIN, Fabrice CHRISTOPHE, Benoit DELORME, Nicolas OPYRCHAL, Nathalie CHAMEROY, Dominique ROBERT.

Commission Environnement et Espaces verts : Denis LHOTELAIN, Fabienne BARITUSSIO, Nicolas OPYRCHAL, Danielle JONOT.

Commission Bâtiments V.R.D. (Voirie Réseaux Divers) : Denis LHOTELAIN, Fabienne BARITUSSIO, Fabrice CHRISTOPHE, Elodie OPYRCHAL, Christian DEHAIES, Nicolas OPYRCHAL, Nathalie CHAMEROY, Dominique ROBERT, Fabien BOCQUILLON.

Commission Information Communication : Denis LHOTELAIN, Fabienne BARITUSSIO, Elodie OPYRCHAL, Éric PIERROT, Danielle JONOT, Karen GALICHET.

Commission des Fêtes et Cérémonies, Jeunesse, Associations et Sports : Denis LHOTELAIN, Fabienne BARITUSSIO, Fabrice CHRISTOPHE, Elodie OPYRCHAL, Benoit DELORME, Annie PINON, Danielle JONOT, Fabien BOCQUILLON, Karen GALICHET.

Commission Cimetière : Fabienne BARITUSSIO, Elodie OPYRCHAL, Dominique ROBERT.

Commission d'Appel d'Offres : Denis LHOTELAIN, Fabienne BARITUSSIO, Fabrice CHRISTOPHE, Nicolas OPYRCHAL, Annie PINON, Benoit DELORME.

Impôts Directs :

Titulaires : Denis LHOTELAIN, Fabienne BARITUSSIO, Fabrice CHRISTOPHE, Éric PIERROT, Christian DEHAIES, Benoit DELORME, Nicolas OPYRCHAL, Annie PINON.

Suppléants : Lionel BARITUSSIO, Armelle CHRISTOPHE, Luc BOURGOIS, Bertrand DELORME

Révision des listes électorales : Denis LHOTELAIN, Fabienne BARITUSSIO

CCAS : Conseillers Municipaux : Fabienne BARITUSSIO, Fabrice CHRISTOPHE, Éric PIERROT, Annie PINON, Danielle JONOT, Elodie OPYRCHAL

Bénévoles : Marie-Josèphe BAUSSERON, Marie-France BURGER, Yvette FAILLE, Brigitte JUVIEN, Jacki PINON, Annie LHOTELAIN.

GRAND REIMS : Denis LHOTELAIN
Fabienne BARITUSSIO (suppléant)

Commissions du Pôle Beine Bourgogne

Scolaire-périscolaire : Denis LHOTELAIN et Nathalie SARRAZIN

Voiries : Denis LHOTELAIN et Nicolas OPYRCHAL

Bâtiments : Denis LHOTELAIN et Fabienne BARITUSSIO

6- Subventions aux associations

Jeunes sapeurs-pompiers de Warmeriville	: 100 €
Ass. Vélo Club Mogador	: 200 €
Mission locale rurale du Nord Marnais	: 682 €
Foyer Mogador	: 2 334 €
Fanfare La Caurelloise	: 575 €
Comité du personnel Beine Bourgogne	: 1 420 €
Club du 3 ^{ème} âge « le réveil »	: 700 €
Banque alimentaire de Champagne	: 458 €
Ass. sportive Cernay Berru et Lavannes	: 1500 € + 600 € exceptionnellement pour un tournois
Ass. des parents d'élèves Mogador	: 1500 €
ADMR	: 682 €
Bétheny sports événements	: 600 €
<u>Soit au total de</u>	: 11 351 €

7- Délibération délégation au Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29, L. 2122-22 et L. 2122-23,

Considérant la possibilité de déléguer au maire pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée du conseil municipal afin de faciliter la bonne marche de l'administration communale,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité de déléguer au maire les attributions suivantes :

- Fixer dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics, et d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal.
- Procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires.
- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services et leurs avenants qui peuvent être passés en la forme négociée en raison de leur montant lorsque les crédits sont prévus au budget.
- Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
- Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal.
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal.

8- Délibération AGENCIA SPL

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité de déléguer au maire les attributions suivantes :

- De désigner, en qualité de représentant de la Commune de Caurel à l'Assemblée Spéciale de la SPL AGENCIA : Monsieur Denis LHOTELAIN, le Maire et de l'autoriser, le cas échéant, à être désigné comme représentant de l'Assemblée Spéciale au Conseil d'Administration de la SPL ;
- De désigner, en qualité de représentant de la Commune de Caurel à l'Assemblée Générale de la SPL AGENCIA : Monsieur Denis LHOTELAIN, le Maire.

Autres sujets en complément de l'ordre du jour :

9- Délibération indemnité au Maire et Adjoint

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29 et L. 2123-20 à 24-1,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de se prononcer sur le montant des indemnités des élus en votant un taux applicable à une valeur maximale fixée par référence à

l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique en fonction du nombre d'habitants de la commune,
Vu la circulaire qui prévoit, à titre exceptionnel, la possible rétroactivité de cette délibération à la date d'entrée en fonction,
Considérant que l'article L. 2123-23 du code précité attribue de droit le taux de 100 % pour le maire,

Considérant que le montant global des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au maire et aux adjoints en exercice ne doit pas être dépassé (cf. état récapitulatif des indemnités),

Considérant que la commune compte une population totale de 663 habitants au 1er janvier 2020, le maire donne lecture des valeurs mensuelles maximales en vigueur actuellement.

DÉCIDE :

de fixer comme suit, **à compter du 20 mars 2026**, date d'entrée en fonction, les indemnités de fonction des élus :

1) L'indemnité du maire, à 100 % du montant de référence, soit : **1 820.96 €** (valeur brute en vigueur depuis le 01.01.2026),

2) l'indemnité du 1^{er} adjoint, à 100 % du montant de référence, soit : **483.81 €** (valeur brute en vigueur depuis le 01.01.2026),

3) l'indemnité du 2^{ème} adjoint, à 100 % du montant de référence, soit : **483.81 €** (valeur brute en vigueur depuis le 01.01.2026),

4) l'indemnité du 3^{ème} adjoint, à 100 % du montant de référence, soit **483.81 €** (valeur brute en vigueur depuis le 01.01.2026),

De procéder automatiquement à leur revalorisation en fonction de l'évolution de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Ces indemnités seront inscrites au compte 6531 du budget.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité.

10- Questions diverses :

Fabrice CHRISTOPHE :

- Appel aux bénévoles pour faire la circulation pendant la course cycliste prévue le 17 mai de 10h à 16h.

Fabienne BARITUSSIO :

- Question : entretien des haies ?
- Réponses : un courrier sera distribué dans les boites aux lettres aux administrés concernés

Nathalie SARRAZIN :

- Question : faire un rappel sur les heures de tonte ?
- Réponse : un rappel sera mis dans les boites aux lettres avec le compte rendu.

Fabien BOCQUILLON :

- Question : le panneau de signalisation des travaux rue de witry à l'intersection rue Gayat est dangereux ?
- Réponse : on va voir pour le déplacer.

Nicolas OPYRCHAL :

- Question : quand pourra-t-on commencer les travaux de raccordement pour l'assainissement ?
- Réponse : il faut attendre le courrier du Grand Reims qui sera envoyé au mois de septembre.

Ce qui suivra :

- La réunion de la commission d'appel d'offres pour le choix des entreprises à la future salle des fêtes.
- L'assainissement collectif.
- Les travaux d'entretien de la toiture de l'église.
- La fin des travaux d'eau rue Bidet et ensuite les réseaux électriques et l'éclairage public.
- 2 chiffrages supplémentaires seront demandés pour le 12 rue de Berru.
- La brocante du 1^{er} mai.
- La cérémonie du 8 mai au monument aux morts.
- La course cycliste du Bétheny Sports Evènements au 17 mai.

Prochains rendez-vous

- 13 avril : Réunion de chantier à la Mairie pour l'assainissement.
- 16 avril : Rendez-vous de chantier au 5 rue Gayat.

La séance est levée à 21h35.

Prochaine réunion le 18 mai 2026.